

**PROCES VERBAL de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL  
de la COMMUNE de BELMONT-TRAMONET  
du JEUDI 28 JANVIER 2016 à 19 HEURES 30**

Date de convocation : 19 janvier 2016

Date d'affichage du procès-verbal : 24 février 2016

L'an deux mille seize le vingt huit du mois de janvier à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué pour une séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas VERGUET.

Etaient présents :

MM. Nicolas VERGUET, Philippe PIONCHON, Pascal MARTIN, Pascal PERROT-MINNOT, Sébastien GROS, Laurent BARBE et Cédric PERONNIER

Mmes. Maria GRAMELLE, Danièle VALLIN, Evelyne GUILLOT, Chantal GIRIN et Christine ELYSEE

Absent(e)s excusé(e)s : Mme. Marie-Christine BOURBON

MM. David ROYER et Christophe REY

Madame Danièle VALLIN a été désignée secrétaire de séance.

*Nombre de conseillers présents : 12*

*Nombre de conseillers absents : 3*

*Nombre de pouvoirs : 0*

*Nombre de voix pour les votes : 12*

.....

### 1) – LECTURE DU PRECEDENT COMPTE-RENDU

La séance est ouverte, le quorum étant atteint. Lecture a été faite du compte-rendu de la précédente séance du 3 décembre 2015 et approuvé à l'unanimité.

### 2) - ORDRE DU JOUR

- **Aménagement de l'atelier communal :**

Avenants au marché Lot n° 10 – Terrassement – VRD Groupement SERTP et SAS 3D TP NET (régularisation travaux en moins et travaux complémentaires)

- **Questions diverses.**

### 3) – DELIBERATIONS

**N° 01/2016 : Rénovation d'un bâti en hangar communal / divers avenants au MAPA du Lot n°10 « Terrassement VRD » / travaux supplémentaires et travaux en moins.**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération n° 31/2015 du 23 juillet 2015 portant sur les marchés de travaux pour la rénovation d'un ancien bâti en hangar communal et notamment celui du lot n° 10 « Terrassement – VRD » attribué au Groupement SERTP à Saint Alban Laysse (73) et SAS 3D TP NET à Belmont-Tramonet, pour un montant initial HT de 33.457, 76 €.

Il donne lecture des avenants n°1 à 3 concernant les travaux complémentaires suivants :

- Avenant positif n°1 pour 800, 00 € HT pour la démolition de deux anciennes fosses béton.
- Avenant positif n°2 pour 3.613, 00 € HT pour des travaux supplémentaires dus à la nature du terrain avec la mise en place d'une chasse à auget et d'un préfiltre décolloïdeur pour le système d'assainissement non collectif.
- Avenant positif n°3 pour 1.200, 00 € HT pour la fourniture et la pose de trappons en fonte dans le cadre des travaux du réseau eaux pluviales.

Il donne le montant total des avenants positifs pour 5.613, 00 € HT ainsi que celui de l'avenant n°4 négatif pour des travaux en moins pour 5.715, 00 € HT.

En conséquence, il précise un nouveau montant au marché diminué de 102, 00 € HT et s'élevant à présent à la somme totale de 33.355, 76 € HT.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- Valide les modifications susmentionnées du marché de travaux lot n° 10 « Terrassement -VRD » pour un montant final négatif de 102, 00 € HT (avenants positifs moins avenant négatif) portant le montant total définitif du marché à 33.355, 76 € HT.
- Autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à la passation de ces avenants.

#### **4) - QUESTIONS DIVERSES**

- **Eglise (décomptes définitifs artisans)**

Au regard des soldes récemment réglés aux artisans, il y a eu quelques travaux non réalisés et en conséquence non facturés et quelques provisions non consommées soit un gain de 17.300 € TTC sur l'opération (5.400 € sur le lot électricité, 4.900 € sur la menuiserie et 7.000 € sur les décors peints).

- **Intercommunalité**

##### **Echangeur autoroutier**

Le parking pour covoiturage a été réalisé.

Le parking poids lourds est en cours de réalisation.

##### **Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI)**

Monsieur le Maire précise que la Commission Départementale de Coopération Intercommunale se réunira le 8 février prochain pour le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (fusion des Communautés de Communes). Il précise également que celle de l'Isère devrait se réunir courant mars. Une proposition d'amendement est prévue étant donné le souhait de certaines communes de l'Isère, membres de la Communauté de Communes des Vallons du Guiers, d'intégrer le projet SDCI de l'Avant Pays Savoyard.

- **Commission travaux**

Fixée le jeudi 18 février 2016 à 19 heures 30

Une présentation technique et financière du projet 2<sup>ème</sup> tranche sécurisation de la traversée du village de Tramonet sera réalisée par le cabinet ISAGEO. Le groupe de travail créé lors du démarrage du projet est invité à participer à la réunion (commission travaux et quelques habitants du secteur).

- **Commission Communale des Impôts Directs**

Fixée le lundi 22 février à 11 heures

- **Réunion publique Plan Local d'Urbanisme**

Jeudi 10 mars 2016 à 20 heures à la salle polyvalente de Belmont-Tramonet

Présentation du contexte dans lequel s'inscrit le PLU en présence des membres du bureau d'études, du représentant de l'Etat de la Direction Départementale des Territoires et de Madame MASBOU, chargée de mission SCOT de l'Avant Pays Savoyard.

Cette réunion traitera des thèmes suivants :

- Pourquoi la révision du document actuel POS et l'élaboration d'un PLU,
- Qu'est-ce qu'un PLU ? (esprit du document et sa composition),
- Le contexte législatif et réglementaire dans lequel s'inscrit le PLU (LOI ALUR, SCOT ...),
- La validation du PLU (avis des Personnes Publiques Associées, enquête publique, contrôle de légalité),
- Le planning d'élaboration du document communal.

- **Inauguration église**

Une date est fixée pour le samedi 30 avril à 18 heures, avec la participation des Chœurs du Guiers qui a confirmé sa disponibilité.

- **Manifestation « les élus à la ferme » le samedi 2 avril en matinée**

Cédric PERONNIER nous informe de la manifestation qui devrait être réalisée sur son exploitation avec une présentation des diverses activités de celle-ci.

Une invitation sera transmise prochainement par l'organisateur.

- **Sécurisation du carrefour de la « Belle Etoile »**

Monsieur le Maire rappelle le problème de visibilité au carrefour pour notamment les véhicules arrivant de Verel de Montbel.

Il signale qu'il s'est rendu sur site avec les représentants du Département. Suite à cette visite et après étude du dossier, Monsieur BECHELOT, responsable du TDL de Pont de Beauvoisin, propose un rendez-vous afin de nous présenter des solutions d'aménagement.

---